

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ**

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par le soussigné, en conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), que le **rôle d'évaluation foncière triennal** du territoire non organisé Lac-au-Brochet, tel que préparé par les évaluateurs de la MRC, est maintenant déposé et servira à l'imposition 2022, 2023 et 2024.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la MRC de La Haute-Côte-Nord, aux heures habituelles d'ouverture.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section I du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée **avant le 1^{er} mai suivant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation**, au bureau de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins, au moyen de la formule prescrite à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné aux Escoumins, le 22^e jour de septembre 2021.

Paul Langlois,
secrétaire-trésorier et directeur général